

■ **Halter Associés Sàrl**, à 1305 Penth alaz, chemin de la Loëttaz 6, c/o Karl Halter et Valérie Thomi Halter, CH-550-1058073-2. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 8 mai 2009. But: la société a pour but l'exploitation d'un bureau d'architecture (pour but complet cf. statuts). Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration des gérants du 8 mai 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Capital social: CHF 20'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Halter Karl, avec 15 parts de CHF 1'000, président, et Thomi Halter Valérie, avec 5 parts de CHF 1'000, tous deux de Braunau, à Penth alaz. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 7245 du 13.05.2009

(05026894 / CH-550.1.058.073-2)